

2019 | Rapport Caractérisé LYXOR AM

Actifs (2019) : 168,5 Md€

Catégorie : Société de Gestion

Sources: Rapport Climat (2020), Rapport d'Actionnaire Engagé (2020)



Sommaire

Pilier I Gouvernance et Stratégie Climatiques	2
Gouvernance des enjeux climatiques	2
Stratégie climat	4
Construction d'une résilience à long terme	6
Identification et intégration des opportunités liées au climat	6
Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat	6
Développement d'une expertise climatique interne	7
Pilier II Incidences sur les investissements	8
Liste des incidences & des indicateurs	8
Identification et description des Risques & des Opportunités	9
Analyse du risque / opportunité de marché	10
Pilier III Incidences des investissements	12
Liste des incidences considérées & des indicateurs	12
Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements	13
Plan de Contribution à la Transition	13
Pilier IV Transparence & Communication	15
Consolidation des informations	15
Stratégie de communication sur le climat	15

Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement

Gouvernance des enjeux climatiques

Représentation de la Supervision des Enjeux climatiques

Voir schéma (p. 3)

"

Implications collaboratives liées au Climat

Adhésions à des Initiatives climatiques :

- Principles for Responsible Investment (PRI, qui identifient le climat comme la plus importante des priorités ESG)
- Climate Bonds Initiative "afin de démontrer sa détermination à contribuer aux investissements bas carbone." (Rapport Climat, 2020, p. 13)
- Green Bonds Principles "(GBP), qui déterminent les modalités d'émission des obligations vertes contribuant ainsi à l'intégrité du marché. (ibid, p. 13)
- Climate Action 100+, " initiative internationale visant à mobiliser et engager des émetteurs de gaz à effet de serre afin de conduire la transition énergétique et ainsi contribuer à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Par le biais du Climate Action 100+, LYXOR cherche à obtenir l'engagement des entreprises, et plus précisément des conseils d'administration et de la direction, à fournir des informations plus complètes conformément aux recommandations finales du groupe de travail sur les informations financières relatives au climat (TCFD)." (ibid, p. 13)
- TCFD, depuis 2020. "Ce soutien s'inscrit dans la continuité des engagements de LYXOR pour participer à la lutte contre le changement climatique." (ibid, p. 13)

Instance de Supervision

Le **Comité Exécutif (comex)** "est partie prenante dans la stratégie ESG de LYXOR et de son application"
"Le Directeur Général de LYXOR **valide la politique** et la stratégie d'investisseur responsable de LYXOR, incluant la **politique Climat**." (ibid, p. 7)

Préparation

L'**Équipe ISR**, intégrée au Secrétariat Général, évalue les risques ESG et Climat au niveau des portefeuilles et accompagne les clients dans l'intégration ESG climat au sein de leurs investissements.

Son responsable rapporte directement : **Chaque semaine au Secrétaire Général** de LYXOR et **biannuellement au comité exécutif** de LYXOR

Remontée des sujets

Climats

L'**Équipe ISR** rapporte sur la mise en oeuvre de la stratégie d'investissement responsable (dont climat) :

Au Secrétaire Général (chaque semaine)
Au comex (biannuellement)

Stratégie Climat "Politique Climat"

Processus de Gestion des Risques

L'**Équipe ISR** est chargée d'évaluer les risques climatiques au niveau des portefeuilles.

Chaque risque est associé à un indicateur et suivi. Les piliers de la Politique Climat "permettent, chacun à leur niveau une gestion des risques climatiques" (*Voir Stratégie ci-dessous*)

Investissements

Direction

Voir ci-dessus pour le **rôle de supervision de la politique climat**.

Un **Comité Responsable** (CORESP) de la ligne métier supervise par ailleurs les questions relatives au développement durable; il est co présidé par le responsable de la ligne métier banque privée et gestion d'actifs' et le Directeur Général de LYXOR." (ibid, p. 7)

"Enfin, un **comité de gouvernance semestriel** supervise la mise en oeuvre de la politique de vote et d'engagement de LYXOR." [...] "En 2020, le comité de gouvernance a validé les évolutions de la politique de vote de LYXOR pour aller plus loin dans l'intégration des enjeux climatiques ainsi que les nouvelles campagnes d'engagement environnementales." (ibid, p. 9)

Climat & Rémunérations

"Afin d'aligner leurs intérêts aux ambitions de LYXOR et du Groupe Société Générale, les collaborateurs (sont impliqués dans le développement à long terme du Groupe par le biais de l'intéressement et/ou de la participation . En 2019, sur le montant total de l'intéressement et de la participation versés pour l'exercice 2017, environ **4% étaient liés à des objectifs de RSE, dont une fraction sur le climat**." (ibid, p. 9)

Stratégie climat

Stratégie Climat

Cadre de Mise en Oeuvre de la Stratégie Climat : L'entité dispose d'une Politique Climat.

Les Axes de la Stratégie Climat : "Cette politique climat s'appuie sur 4 piliers fondamentaux :

- Désinvestir du charbon thermique
- Concevoir des solutions innovantes en faveur de la transition climatique
- Agir en tant qu'actionnaire engagé et responsable
- Evaluer les risques climatiques des portefeuilles" (ibid, p. 11)

"

Politiques d'Appui

Description des Politiques d'appui :

Stratégie d'exclusion du charbon thermique : "Partie intégrante de sa politique climat publiée en 2019, LYXOR a pris l'engagement (de se désinvestir du charbon thermique tout en renforçant son dialogue avec les entreprises concernées afin de les inciter à davantage de transparence et de prise en considération des risques et opportunités liés au changement climatique. LYXOR a ainsi décidé de se désengager des acteurs les plus exposés en excluant les entreprises dont le chiffre d'affaires provenant d'activités liées à l'extraction de charbon thermique est supérieur à 10% et les entreprises qui appartiennent au secteur de l'énergie et dont plus de 30% de la production d'électricité (mix énergétique) provient du charbon." (ibid, p. 14)

Solutions d'Investissement thématiques & d'Investissement à impact : "L'approche thématique ESG consiste à sélectionner des entreprises actives dans des thématiques ou secteurs qui contribuent au développement durable. LYXOR propose actuellement des ETFs qui investissent dans cinq des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ensemble d'objectifs internationaux afin de réduire la pauvreté, protéger la planète, assurer la prospérité pour tous, etc.), à savoir l'action Climatique (Green Bonds, Climate Change, Future Mobility), l'eau propre et l'assainissement (World Water), l'énergie propre et abordable (New Energy), l'égalité entre les genres Gender) ainsi que les villes durables (Smart Cities)." (ibid, p. 16) Pour LYXOR Green Bond et LYXOR MSCI Climate Change, voir [Actions Climat](#).

"Cette stratégie d'investissement a pour but d'associer la rentabilité financière avec un impact social et environnemental positif et mesurable. La combinaison de ces deux objectifs permet aux investisseurs de répondre de manière concrète aux Objectifs de Développement Durable." (ibid, p. 18)

Politique de vote et d'engagement : "Spécifiquement sur le climat, LYXOR a fait évoluer sa politique de vote en 2020 en intégrant notamment la responsabilité du conseil d'administration ou de surveillance (le Conseil) sur les enjeux ESG et climat . LYXOR considère en effet qu'il est de la responsabilité du Conseil de superviser la définition des risques et opportunités extra financières et climatiques de l'entreprise, ainsi que la stratégie mise en place par le management au regard de cette analyse risques / opportunités. Ainsi, LYXOR pourra s'opposer au quitus du Conseil mais également au renouvellement de mandat de certains membres du Conseil (membres du comité d'audit et/ou du comité RSE ou équivalent) en cas de controverses environnementales et/ou d'absence de publication des émissions de CO2 (scopes 1, 2 et 3)" (ibid, p. 19)

"En ce qui concerne nos activités d'engagement, notre responsabilité est d'encourager les entreprises, à travers un dialogue constructif, à prendre en compte entre autres, le défi climatique dans leur stratégie. Afin de mener cette campagne d'engagement dédiée au climat, LYXOR est membre de l'initiative internationale Climate Action 100+. Lancée en décembre 2017 lors du One Planet Summit , le Climate Action 100+ est une initiative collaborative définie sur cinq ans qui permet aux investisseurs de dialoguer avec les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre. Cette initiative permet à LYXOR d'engager

un dialogue constructif avec les entreprises inscrites sur la liste dont elle est actionnaire, en particulier sur 3 sujets clés :

- Tout d'abord, LYXOR incite les entreprises engagées à mettre en place un cadre de gouvernance solide, qui énonce clairement la responsabilité du conseil d'administration dans la prise en compte des risques et opportunités liés au changement climatique.
- La gestion des émissions de gaz à effet de serre est également discutée et notamment les mesures mises en place par les entreprises pour réduire leurs émissions sur toute leur chaîne de valeur, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.
- Enfin, LYXOR encourage les entreprises à améliorer leur reporting climatique conformément aux recommandations de la Taskforce on Climate related Financial Disclosures" (ibid, p. 19)

Intégration des critères liés au enjeux climatiques : "LYXOR est conscient de l'importance des risques ESG, c'est pourquoi une évaluation mensuelle de ces derniers est réalisée au travers des « rapports ESG & climat » de LYXOR au niveau de ses portefeuilles. Une méthodologie propriétaire a ainsi été mise en place afin de reporter des indicateurs simples et facilement mesurables sur les risques et opportunités associées, dès que la transparence le permet. Les métriques incluent ; la notation ESG, l'exposition aux entreprises ayant des activités relatives à des secteurs controversés ou encore l'exposition du portefeuille aux controverses ESG. De plus, LYXOR estime qu'il est essentiel d'évaluer les risques climatiques de ses fonds, au-delà des risques ESG. Ceux ci comportent notamment l'empreinte carbone, l'exposition aux actifs échoués, le mix énergétique ou bien la part verte du portefeuille, et sont explicités dans le troisième chapitre de ce rapport « Indicateurs et objectifs »." (ibid, p. 21)

Mise en Oeuvre & Suivi : L'entité produit un rapport d'engagement et de vote, des rapports ESG et climat par fonds, et effectue un suivi des indicateurs de risques climatiques dans son rapport ESG & Climat.

Périmètre concerné : Charbon thermique : 48% des encours (ibid, p. 10)

Thématique : 1%

Impact : 0% (0,131 M€)

Engagement : 12%

"

Objectifs Fixés

Objectifs quantifiés : Sur la stratégie d'exclusion : "LYXOR s'inscrit dans la sortie totale du charbon à horizon 2030 pour les entreprises ayant des actifs dans l'Union Européenne et l'OCDE et 2040 pour le reste du monde" (ibid, p. 38)

Objectifs : Sur les solutions innovantes : "A court terme, LYXOR s'engage à développer davantage de solutions innovantes qui permettront à ses clients d'aligner leurs investissements avec les objectifs de l'Accord de Paris" (ibid, p. 38)

Sur la politique de vote et d'engagement : "En ligne avec les nouveaux critères Climat intégrés à sa politique de vote en 2020, LYXOR a d'ores et déjà annoncé un renforcement de ces derniers à compter de 2021. Par ailleurs, trois nouvelles campagnes d'engagement environnementales ont été initiées en 2020." (ibid, p. 38)

Sur l'intégration de l'ESG : "En 2020, de nouvelles métriques permettant une analyse plus poussée du portefeuille en termes de résilience au risque climatique ainsi que des métriques relatives à l'alignement de celui ci avec l'objectif international de limitation du réchauffement climatique à un niveau inférieur à 2°C à horizon 2100 seront développées." (ibid, p. 38)

Délais de Réalisation associés : 2030 et 2040 pour l'exclusion du charbon thermique, 2020 pour les nouvelles métriques d'alignement

"

Construction d'une résilience à long terme

"

Prise en Compte des Incidences des Enjeux climatiques

Changements stratégiques mentionnés : "Cette année 2019 a été marquée par la formalisation et la publication de notre stratégie climatique avec un objectif de sortie totale du charbon à horizon 2030 pour les entreprises ayant des actifs dans l'Union Européenne et l'OCDE et 2040 pour le reste du monde, mais également par la labellisation de trois de nos fonds ou encore l'intégration de critères ESG au sein de notre gestion obligataire souveraine." (ibid, p. 3)

"

"

Identification et intégration des opportunités liées au climat

Identification et Intégration des Opportunités liées au Climat

Intégration des Opportunités aux Produits, Services, ou à la Stratégie d'Investissement : L'entité dispose d'un ensemble de fonds thématiques intégrant les opportunités liées au climat (Voir Actions Climat)

Détail du Périmètre couvert :

Thématique : 1% des encours

Impact : 0% des encours (0,131 M€)

Axes de Développement

Nouveaux Produits : "En 2020, LYXOR a décidé d'élargir sa gamme avec des solutions innovantes permettant aux investisseurs de réduire l'intensité carbone immédiate de leur portefeuille, et de la faire décroître dans le temps en vue d'aligner ces portefeuilles avec les objectifs de l'Accord de Paris." (ibid, p. 16)

"

"

Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat

Exercice des Droits de Vote

Climat et Politique de Vote : "Spécifiquement sur le climat, LYXOR a fait évoluer sa politique de vote en 2020 en intégrant notamment la responsabilité du conseil d'administration ou de surveillance (le Conseil) sur les enjeux ESG et climat. LYXOR considère en effet qu'il est de la responsabilité du Conseil de superviser la définition des risques et opportunités extra financières et climatiques de l'entreprise, ainsi que la stratégie mise en place par le management au regard de cette analyse risques / opportunités. Ainsi, LYXOR pourra s'opposer au quitus du Conseil mais également au renouvellement de mandat de certains membres du Conseil (membres du comité d'audit et/ou du comité RSE ou équivalent) en cas de controverses environnementales et/ou d'absence de publication des émissions de CO2 (scopes 1, 2 et 3)" (ibid, p. 19)

"

Mise en Oeuvre des Pratiques actionnariales

Démarche(s) d'Engagement actionnarial liée au Climat : "En 2020, LYXOR a renforcé son engagement au sein de l'initiative Climate Action 100+ en augmentant de plus de 40% la couverture des sociétés. Au 31/12/2019, les encours sous gestion sujets à cette activité d'engagement s'élevaient à 340 millions d'euros." (ibid, p. 20)

"En 2019, l'équipe en charge de l'Investissement Socialement Responsable de LYXOR a eu l'opportunité de

mener 65 campagnes d'engagement (+80%) auprès de 41 entreprises européennes. [...] près de 8% des campagnes étaient dédiées au Climate Action 100+" (Rapport d'Actionnaire Engagé, 2020, p. 8-9)

"
"

Développement d'une expertise climatique interne

Compétences et Formation des Équipes et des Administrateurs

Équipes Formées aux Enjeux climatiques : Ensemble des employés via l'expertise de l'équipe ISR : "Enfin, depuis plusieurs années, l'équipe ISR de LYXOR propose plusieurs sessions de formation à destination de l'ensemble des salariés sur le thème de l'Investissement Responsable. Des sessions spécifiques sur l'analyse des obligations vertes et sur les risques climatiques des portefeuilles ont été dispensées en 2019." (ibid, p. 9)

Pilier II | Incidences sur les investissements

Analyse des risques & des opportunités climatiques

Liste des incidences & des indicateurs

Pour l'Évaluation des Risques (& Opportunités) Physiques

L'entité mentionne que les mesures sont en développement (voir Rapport Climat, 2020, p. 30)

"
"
"

Pour l'Évaluation des Risques (& Opportunités) de Transition

Risques réglementaires : En proportion d'opérations réalisées dans des "géographies exposées à des risques de réglementations carbone élevés", estimée (non détaillé dans le présent pilier)

Risques et opportunités technologiques : En parts de production d'électricité par combustible (non détaillé dans le présent pilier). Voir [Pilier III | Incidences des investissements](#)

Risques et opportunités de marché : En intensité carbone (voir [Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements](#)) et en notation Low Carbon Transition Score (MSCI), associée à 5 catégories de risques / opportunités

Risques de réputation : En notation de controverse ESG (qui "permettent d'anticiper les risques de réputation", *ibid*, p. 29) (non détaillé dans le présent pilier)

L'entité mentionne la mesure d'opportunité carbone via ses fonds ETF labellisés (voir *ibid*, p. 24).

Tableau Récapitulatif des Indicateurs Employés

Dimension	Indicateur	Scénario / Hypothèse	Fournisseur	Application
<i>Risques & Opportunités de Transition</i>				
Risque réglementaire	Part d'opérations réalisées dans des "géographies exposées à des risques de réglementations carbone élevés", estimée	N.A.	x	Obligations entreprises (proxy) Actions (proxy)
Risques & Opportunités de Marchés (Intensité carbone au PIII)	Notation Low Carbon Transition Score (MSCI), associée à 5 catégories de risques / opportunités	Non explicité	MSCI	Obligations entreprises (proxy) Actions (proxy)
Risques de réputation	Proportions de portefeuille par niveaux de risques (5)	N.A.	MSCI	Obligations entreprises (proxy) Actions (proxy)

Tableau Récapitulatif des Données Utilisées & Produites

Dimension	Données & Granularité	Horizons	Couverture	Résultats
<i>Risques & Opportunités de Transition</i>				
Risque réglementaires	Estimations	N.A.	100% a priori	<u>Obligations entreprises (proxy)</u> : Plus de 60% à risque élevé <u>Actions (proxy)</u> : Plus de 55% à risque élevé
Risques & Opportunités de Marchés (Intensité carbone au PIII)	Non explicitées	Non explicitées	100% a priori	<u>Obligations entreprises (proxy)</u> : Entre 0-10% Solutions, 30-40% Neutral, 0-10% Operational Transition, 0-10% Product Transition, 0% Asset Stranding <u>Actions (proxy)</u> : Entre 0-10%, 70-80% Neutral, 10% Operational Transition, 10-20% Product Transition, 0% Asset Stranding
Risques de réputation	Non explicitées	Indicateur statique	100% a priori	Voir graphique ibid, p. 29

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Identification et description des Risques & des Opportunités

Définition des Risques & des Opportunités

Référence à un Cadre existant: L'entité se réfère à la terminologie de la TCFD.

Définition des Risques & Opportunités identifiés: L'entité effectue une identification détaillée comprenant pour chaque risque: définition, mesure utilisée, horizon de temps (voir tableaux pp. 24-28):

Risques de Transition: "Ils résultent des effets de la mise en place d'un modèle économique bas carbone, et recouvrent différentes sous catégories de risques"

- Risques et opportunités réglementaires et juridiques: "Ils peuvent d'un côté être liés à un changement dans les politiques, par exemple la mise en place d'un prix du carbone ou de réglementations produits plus exigeantes. Celles-ci peuvent concerner soit des politiques d'atténuation réglementant les activités qui contribuent au réchauffement climatique, soit des politiques de prévention visant à favoriser l'adaptation. D'un autre côté, ils peuvent être liés à une hausse des plaintes et litiges du fait de l'augmentation des pertes et dommages causés par le changement climatique. En France, la pétition du collectif « Affaire du Siècle » visant à sanctionner l'inertie du gouvernement français alors qu'il fixe des objectifs de réduction

des émissions de gaz à effet de serre aura réuni plus de 2 millions de signatures. Bien que la pétition n'ait aucune valeur juridique, le but recherché est de créer une jurisprudence sur le changement climatique"

- Risques et opportunités technologiques : "Liés à des innovations et ruptures technologiques favorables à la lutte contre le changement climatique (nouvelles technologies d'énergie renouvelable, stockage de l'énergie, capture du carbone"
- Risques et opportunités de marché : "Modification de l'offre et de la demande liée à la prise en compte croissante des risques climatiques, comme la variation du prix des matières premières, etc"
- Risques de réputation : "Changement de la perception des parties prenantes du fait de la participation ou non d'une organisation à la mise en place d'un modèle économique bas carbone"

Risques physiques : "Les risques physiques quant à eux résultent des dommages qui sont causés par les phénomènes climatiques et météorologiques. Ceux-ci peuvent être aigus (dus à des événements naturels tels que les incendies), ou chroniques (liés à l'augmentation des températures et à des changements géographiques de long terme tels que la montée des eaux). Ces risques sont donc matérialisables aussi bien à court terme qu'à moyen et long terme. Ils regroupent les vagues de chaleur, de froid, de sécheresse, les cyclones tropicaux, les incendies et les inondations. L'exposition des entreprises à ces événements est mesurée en analysant la localisation de leurs actifs dans les régions à plus ou moins haut risque."

"

Repérage des Horizons Temporels & des Impacts

Repérage de Risques et d'Opportunités dans le Temps : L'entité effectue une identification détaillée comprenant pour chaque risque: définition, mesure utilisée, horizon de temps (voir tableaux pp. 24-28):

Risques de Transition :

- Risques et opportunités réglementaires et juridiques : "Ce type de risque est le plus matérialisable à court terme du fait du plan d'action de la Commission Européenne sur la finance durable, qui se traduira notamment très prochainement par l'adoption législative d'une taxonomie sur les activités vertes"
- Risques et opportunités technologiques : "Avec les énergies renouvelables qui deviennent de plus en plus compétitives ce risque devient réalisable à moyen terme Ici, il est possible de faire la distinction entre la part brune et la part verte d'un portefeuille Quand la première fait référence aux énergies fossiles, la deuxième désigne les activités fournissant des solutions environnementales"
- Risques et opportunités de marché : "Il est intéressant ici de mesurer l'exposition du portefeuille de LYXOR aux émetteurs dérivant des revenus liés au charbon thermique, puisque cette activité est en passe de devenir obsolète à moyen terme"
- Risques de réputation : "C'est aujourd'hui un véritable enjeu pour les sociétés de gestion LYXOR mesure l'exposition de ses portefeuilles aux entreprises faisant l'objet de controverses liées au respect des normes internationales Il est possible d'utiliser cette mesure d'exposition afin de construire une stratégie d'exclusion En effet la décision d'exclure une entreprise en raison de violations des normes internationales est généralement motivée en raison de préoccupations éthiques et ou de réputation La controverse étant définie comme un incident ou une situation actuelle dans laquelle une entreprise fait face à des allégations ayant des impacts négatifs sur les parties prenantes, le risque de réputation lié à celle ci est donc matérialisable à court terme"

"

"

Analyse du risque / opportunité de marché

Méthodes

Explication des Méthodes : "Le Low Carbon Transition Score 10 utilise l'intensité carbone des émetteurs pour définir à chacun un score d'exposition aux risques de transition, tout en prenant en compte leur capacité à gérer ces risques Cette note de 0 à 10 permet de classer les émetteurs en 5 grandes catégories que sont :

- Asset stranding risques de détenir des actifs qui deviennent échoués
- Operational Transition risques d'augmentation des coûts opérationnels
- Product Transition risques de baisse de la demande pour les produits et services intensifs en carbone
- Neutral faible exposition aux risques de transition
- Solutions émetteurs bien positionnés pour saisir les opportunités liées à la croissance de la demande de produits et services bas carbone" (ibid, p. 26)

Indicateur(s) : Notation en Low Carbon Transition score (et ventilations par catégories, solutions technologiques, solutions environnementales, et exposition au charbon)

Choix de l'Indicateur et des Méthodes : "Il est intéressant ici de mesurer l'exposition du portefeuille de LYXOR aux émetteurs dérivant des revenus liés au charbon thermique, puisque cette activité est en passe de devenir obsolète à moyen terme" (ibid, p. 26)

"

Application

Classe(s) d'Actif étudiée(s) : Obligations d'entreprises, actions

Couverture de l'Analyse : 29% (obligations d'entreprises), 97% (actions) (si incluse dans l'appellation "données carbone", voir ibid, p. 23)

"

Données

Fournisseurs de Données : MSCI

Types de Données et Sources : L'entité se base sur un portefeuille proxy

"

Résultats de l'Évaluation

Résultats quantifiés : Voir graphiques pp. 27-28

Consolidations : Au niveau des portefeuilles (proxy) étudiés. L'entité représente également le "Poids des émetteurs du portefeuille noté en carbone offrant des solutions technologiques propres" (soit Energie alternative, Efficacité énergétique, Bâtiment vert, Prévention de la pollution et Eau durable), le "Poids des émetteurs du portefeuille noté en carbone ayant un chiffre d'affaires consacré aux solutions environnementales compris entre 1-19.9%, 20-49.9% et 50-100%", et le "Poids des émetteurs du portefeuille noté en carbone ayant un chiffre d'affaires provenant du charbon compris entre 1-19.9%, 20-49.9% et 50-100%" (ibid, p. 27 et 28)

Pilier III | Incidences des investissements

Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

Liste des incidences considérées & des indicateurs

Pour l'Évaluation des Compatibilités & Incompatibilités avec la Transition

Mix Électrique : En part de combustible (Charbon, Combustibles liquides, Gaz Naturel, Nucléaire, Hydroélectricité, Énergies Renouvelables, pour les énergéticiens en portefeuilles)

Tableau Récapitulatif des Indicateurs Employés

Dimension	Indicateur	Scénario / Hypothèse	Fournisseur	Application
<i>Compatibilités & Incompatibilités des Investissements avec la Transition</i>				
Mix Électrique	Part de production électrique par combustible (charbon, combustibles liquides, gaz naturel, nucléaire, hydroélectricité, énergies renouvelables)	Pas de comparaison	x	Obligations entreprises (proxy) Actions (proxy)

Tableau Récapitulatif des Données Utilisées & Produites

Dimension	Données & Granularité	Horizons	Couverture	Résultats
<i>Compatibilités & Incompatibilités avec la Transition</i>				
Mix Électrique	Non explicitées	Indicateur statique	Énergéticiens des portefeuilles	Voir graphique ibid, p. 25

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements

Tableau des Mesures d'Émissions impliquées par les Investissements

Classe d'Actif	Couverture	Périmètres	Résultats
Obligations Souveraines	Obligations Entreprises (portefeuille proxy) : 29%	Non explicité	<u>Obligations Entreprises (portefeuille proxy)</u> : Entre 100 et 150 t CO2e par M€ de CA
	Actions (portefeuille proxy) : 97%		<u>Actions (portefeuille proxy)</u> : Entre 150 et 200 t CO2e par M€ de CA
	Obligations Gouvernement (portefeuille proxy) : 85%		<u>Obligations Gouvernement (portefeuille proxy)</u> : Entre 200 et 250 t CO2e par M€ de CA

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de sources, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Plan de Contribution à la Transition

"

Stratégie d'Impact

Théorie du Changement poursuivi : "En effet, en tant que gestionnaire d'actifs mondial, notre responsabilité fiduciaire vis à vis de nos clients est la mise en œuvre de tous les moyens afin de renforcer la création de valeur à long terme. A travers ce rapport, nous expliquons ainsi comment au travers des axes définis par la TCFD (gouvernance, stratégie et gestion du risque, indicateurs et objectifs), LYXOR intègre et mesure les enjeux ESG et climatiques.

Il est primordial aujourd'hui d'utiliser notre position privilégiée afin d'influencer les sociétés dans lesquelles nous investissons et d'aider à réorienter les flux de capitaux vers des solutions d'investissement plus durables. Que ce soit au travers de notre gestion indiciaire et de notre gestion active, l'investissement responsable est au cœur de notre stratégie" (ibid, p. 3)

"Les gérants d'actifs ont également un rôle essentiel à jouer afin d'atteindre cet objectif, puisqu'ils ont l'opportunité d'influencer les émetteurs dans lesquels ils sont investis et réorienter les flux de capitaux en développant des solutions d'investissement durables et responsables. A ce titre, la parfaite compréhension de l'impact des risques ESG, et plus particulièrement ceux liés au changement climatique, est indispensable dans la stratégie de LYXOR." (ibid, p. 10)

"

Actions Climat

Actions effectuées :

Investissement Thématiques & à impact : LYXOR Green Bond : "En 2017, LYXOR a lancé le fonds Green Bond, le premier ETF Green Bond au monde. Ce fonds, ayant obtenu en 2019 le label d'Etat Greenfin, réplique un indice qui est composé exclusivement d'investissements dans des obligations vertes («green bonds»), permettant aux clients de LYXOR de participer au financement de la transition énergétique et

écologique.) Ces obligations vertes sont des titres dont le produit de l'émission est dédié à des projets ayant un impact positif sur l'environnement, que ce soit par le développement de solutions innovantes ou de projets limitant l'impact écologique des émetteurs. LYXOR a mis en place un partenariat avec la Climate Bonds Initiative (CBI), l'un des acteurs majeurs du marché des obligations vertes afin de profiter de sa connaissance et de son processus robuste dans la sélection des actifs. Les critères de l'indice développés en partenariat avec LYXOR sont rigoureux puisque l'univers d'investissement est limité aux obligations vertes labellisées sélectionnées par la CBI." (ibid, p. 16)

LYXOR MSCI Climate Change : "En 2020, LYXOR a décidé d'élargir sa gamme avec des solutions innovantes permettant aux investisseurs de réduire l'intensité carbone immédiate de leur portefeuille, et de la faire décroître dans le temps en vue d'aligner ces portefeuilles avec les objectifs de l'Accord de Paris. Notamment, une première gamme d'ETFs proposés se démarque des produits bas carbone existants sur le marché puisqu'elle se concentre sur les émetteurs ayant un rôle clé à jouer dans la lutte contre le changement climatique. En effet, elle permet aux investisseurs de réallouer leur capital vers les émetteurs les mieux placés dans leur trajectoire de décarbonation, et de réduire leur exposition aux actifs échoués, tout en augmentant leur exposition aux émetteurs fournissant des solutions bas carbone. De plus, leur rôle peut être renforcé avec les activités d'engagement que mène LYXOR dans le cadre de sa politique de vote." (ibid, p. 16)

LYXOR SEB Impact : "En 2019, LYXOR a collaboré avec SEB (investisseur suédois) sur une stratégie Multi Manager visant à fournir une sélection ESG innovante afin de créer des univers d'investissement actions ayant un impact économique, social et / ou environnemental positif mesurable (autrement appelé « Impact Investing »). Cette stratégie couvre un large éventail d'investissements dans des domaines tels que l'énergie propre, l'eau, l'agriculture, l'utilisation rationnelle des ressources et l'amélioration de la société." (ibid, p. 19)

Pilier IV | Transparence & Communication

Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients

Consolidation des informations

Rapport Climat dédié

Forme du Rapport Climat : L'entité effectue un rapport type TCFD

Rapports individuels par Fonds pour les Société de Gestion : L'entité indique que ses fonds disposent de rapports ESG & Climat mensuels; qui incluent des métriques climat (ibid, pp.35-36) :

"LYXOR calcule et publie le volume d'émissions carbone dont le portefeuille est responsable, exprimé en CO₂e, conformément à la méthodologie du GHG Protocol."

"En complément, LYXOR communique pour l'ensemble de ses fonds, lorsque la transparence le permet, trois mesures spécifique carbone (sur scope 1 et 2) :

- Émissions carbone par million investi (tonnes de CO₂e par \$M investi) : volume d'émissions de gaz à effet de serre dont le portefeuille est responsable en proportion de sa part de capital.
- Intensité carbone (tonnes de CO₂e par \$M chiffre d'affaires) : efficacité carbone du portefeuille en termes d'émissions par M\$ de ventes.
- Moyenne pondérée de l'intensité carbone (en tCO₂ par \$M chiffre d'affaires) : exposition du portefeuille aux émetteurs intenses en carbone."

"Afin de prendre en compte les risques de transition, LYXOR intègre également les données suivantes

- L'exposition du portefeuille aux émetteurs détenant des réserves en énergies fossiles susceptibles d'être dépréciées ou échouées (« stranded ») dans le contexte d'une transition bas carbone
- La part des réserves dont un investisseur serait responsable par million de dollar investi
- Les émissions potentielles des réserves de combustibles fossiles ainsi qu'un focus sur les réserves à fort impact
- L'évaluation des efforts des émetteurs relatifs aux initiatives énergétiques
- Le mix énergétique du portefeuille, spécifiquement pour le secteur des énergéticiens
- La part verte, c'est à dire la part des émetteurs ayant des activités qui favorisent la transition écologique"

"

Structure de la Publication des Informations

Plan Type : L'entité reprend le plan type TCFD, en regroupant Stratégie et Gestion du Risque

Table de Concordance : L'entité effectue une table de concordance au titre de l'article 173 (voir ibid, p. 39)

Structure : Le rapport de l'entité dispose de la structure suivante : gouvernance (p. 7), stratégie et gestion du risque (p. 10), indicateurs et objectifs (p. 34).

"

"

Stratégie de communication sur le climat

"

Disponibilité et Clarté de l'Information sur le Climat

Éléments de Pédagogie : L'entité explique la distinction entre la gouvernance du groupe et sa gouvernance (p. 7), liste les services (données/conseil) employés pour identifier les R&O ESG (dont Trucost

comme fournisseur de données climat), et explicite pour chaque type de risque la mesure utilisée (pp. 24-28).